

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 3861 du 5 avril 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : IOCJ1102613S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 14011 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029456S),

Décide :

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2011 :

Migot Stéphane	Nigend : 159 989	Numéro de livret de solde : 8 017 077
Dulion Xavier	Nigend : 94 752	Numéro de livret de solde : 5 106 359

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2011 :

Rébéca Pédro	Nigend : 160 484	Numéro de livret de solde : 8 017 481
Manginot Raphaël	Nigend : 161 304	Numéro de livret de solde : 8 018 363

Fait le 5 avril 2011.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'air,
G. CAZENAVE-LACROUTZ